

Objectif de la formation:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Pré-requis :

- être titulaire de du PSC 1, ou du SST, ou du PSE 1 en cours de validité ;
- être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical SSIAP datant de moins de 3 mois.
- être capable de retranscrire des faits constatés sur une main courante

Durée : 67 heures + examen (entre 4 et 8 heures)

Nb de participants :

12 maximum

Moyens pédagogiques :

- PC sécurité de formation
- moyens pédagogiques
- matériels de démonstration

Méthodes pédagogiques :

- expositive (théorie)
- interrogative (découverte par l'apprenant)
- démonstrative (par le formateur)
- active (mise en situation de l'apprenant)

Agent de service sécurité incendie SSIAP 1

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

Compétences attestées :

- Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- appliquer des consignes de sécurité
- lire et manipuler des tableaux de signalisation
- effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- assurer l'exploitation du poste de sécurité
- passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- pratiquer le secours à victimes
- mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

Evaluation :

- Le candidat sera évalué sur sa capacité à :
- former les employés,
 - diriger le poste de sécurité en cas de crise,
 - rendre compte au commandant des opérations de secours des sapeurs pompiers en cas d'incendie
 - gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

Modalités d'évaluation :

Epreuve Ecrite

QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme.

Epreuve pratique

Réalisation d'une ronde avec des anomalies, et découverte d'un sinistre. Des questions du jury sont ensuite posées au candidat. A l'issue, le candidat renseigne une main courante sur l'une des anomalies constatées.

Le candidat doit obtenir la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

En cas d'échec à une des épreuves, le candidat est ajourné mais garde le bénéfice des épreuves obtenues pendant un an.

Lieu : Carcassonne

Tarif : 05 au 16 juin 2023

Dates : nous consulter



Personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous en amont de la formation pour une adaptation des modalités de la formation en fonction de vos besoins.

Taux de réussite : 95%

Taux de satisfaction : 100%